



HAL
open science

Les effets économiques de l'immigration pour les pays d'accueil

Ekrame Boubtane

► **To cite this version:**

Ekrame Boubtane. Les effets économiques de l'immigration pour les pays d'accueil. *L'Économie politique*, 2019, 4 (84), pp.72-83. 10.3917/leco.084.0072 . hal-03067790

HAL Id: hal-03067790

<https://hal.science/hal-03067790v1>

Submitted on 27 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'immigration: quels effets économiques pour le pays d'accueil ?

Ekrame Boubtane

Article publié dans « Les migrations au-delà des fantasmes » [Economie Politique n°84 - 11/2019](#)

Les flux migratoires ont augmenté au cours des dernières décennies tout comme l'intérêt pour leurs répercussions sur les économies d'accueil. Dans les pays de l'OCDE¹, qui reçoivent près de la moitié de personnes immigrées dans le monde, la part de la population immigrée est passée de 7.3 % en 1990 à 13.6 % en 2019. Parmi les inquiétudes économiques que cet accroissement suscite, l'effet sur l'économie dans son ensemble apparaît comme prédominant dans les enquêtes d'opinion. Pour y répondre, la recherche en économie, en plein essor, analyse les effets macroéconomiques des migrations internationales. Cet article en présente une synthèse et discute les répercussions des flux migratoires dans les pays d'accueil OCDE sur le niveau de vie, l'emploi, le chômage et les finances publiques.

La réalité de la migration est complexe ; les personnes immigrées ne forment pas un groupe homogène, qu'il s'agisse de leur durée de résidence, de leur motif de migration ou de leurs caractéristiques socio-économiques. Elles n'ont pas nécessairement les mêmes caractéristiques que les personnes non immigrées. Du point de vue des données disponibles toutefois, elles font partie de la population résidente et les actions économiques qui les concernent ne sont pas enregistrées distinctement de celles de la population non immigrée. La réalité de l'économie est aussi complexe ; il existe une multitude de liens entre les variables économiques, ces liens peuvent être directs ou indirects, et certains existent hors marché – on parle d'externalités.

L'évaluation des liens entre l'immigration et l'économie se heurte ainsi à plusieurs difficultés. Tout d'abord, un problème de disponibilité sur un temps suffisamment long des données concernant toutes les personnes immigrées et leurs caractéristiques socio-économiques en fonction de leur date d'arrivée dans le pays d'accueil. Ensuite, une série d'enjeux méthodologiques. Le premier consiste à distinguer l'évaluation des effets économiques du calcul d'un éventuel bilan comptable. L'approche comptable compare l'ensemble des coûts générés par une personne en matière de dépenses publiques aux bénéfices que cette dernière apporte en matière de recettes publiques au cours d'une période. Les données disponibles étant agrégées pour l'ensemble de la population résidente, cela donne des approximations certes intéressantes mais dont la précision est discutable. Surtout, l'approche comptable ne permet pas de prendre en compte les interdépendances entre variables économiques qui sont l'objet de l'analyse économique. Le second enjeu méthodologique, qui surgit en raison notamment de l'existence de ces interdépendances, est de démêler les causes des conséquences pour établir les effets économiques de l'immigration au-delà de ce que pourrait révéler des simples corrélations. Précisions qu'il s'agit là de questions habituelles en économie, qui ne sont pas propres à l'analyse des effets de l'immigration.

¹ L'Australie, L'Autriche, le Canada, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Portugal, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

La politique d'immigration concerne l'ensemble des personnes ressortissantes d'un pays – le pays d'origine – qui souhaitent s'installer soit pour un temps indéfini, soit durant une année au moins dans un autre pays – le pays d'accueil. Lorsque le pays d'accueil accorde l'autorisation de s'établir sur son territoire, quel qu'en soit le motif (professionnel, d'étude, familial, humanitaire), la personne immigrée peut accéder au marché du travail formel et aux services publics (éducation, transports, protection sociale) qu'elle contribue à financer comme le reste de la population résidente de ce pays. L'évaluation de la politique d'immigration considère ainsi les effets économiques de l'ensemble des flux migratoires que les données disponibles permettent d'évaluer avec une certaine précision. Ce sont les flux d'entrée de personnes qui ont obtenu l'autorisation de séjourner dans le pays d'accueil ; il n'existe pas de données représentatives et fiables sur une période assez longue permettant d'évaluer les flux de personnes qui n'ont pas obtenu cette autorisation et qui seraient restées néanmoins dans le pays d'accueil – les « sans-papiers ». Cet article distingue le flux d'entrée de migrants permanents qui ont obtenu l'autorisation de s'installer durablement dans le pays d'accueil (soit pour un temps indéfini, soit durant une année au moins) du flux d'entrée des demandeurs d'asile, dont l'autorisation de séjour est provisoire, le temps de l'instruction de leur demande de protection internationale. Si la demande d'asile est refusée, la personne est déboutée du droit d'asile, le pays d'accueil ne lui accorde pas l'autorisation de s'établir et lui demande de quitter son territoire. Si la demande est acceptée, le pays d'accueil autorise le demandeur d'asile à s'établir durablement pour raison humanitaire, ce dernier devient un migrant permanent.

Après avoir posé le cadre conceptuel permettant d'analyser les effets des flux migratoires dans les pays d'accueil, nous examinerons les résultats d'études empiriques portant sur l'évaluation de ces effets sur le niveau de vie, l'emploi, le chômage et les finances publiques.

Des effets théoriques *a priori* ambigus

Considérons d'abord le niveau de vie dans le pays d'accueil, évalué par le niveau de production rapporté à la population résidente, et qui constitue le principal indicateur de l'activité économique d'un pays. Le niveau de production est fonction du niveau du capital mobilisé pour les activités productives – le capital productif – et de la quantité de travail utilisée – l'emploi total. Les flux migratoires sont une composante de la croissance de la population des pays d'accueil. Par ailleurs, les personnes immigrées sont majoritairement en âge de travailler et disposent, dès leur arrivée dans le pays d'accueil, d'un certain niveau de formation et de connaissances acquises dans le pays d'origine. Les flux migratoires augmentent la population d'âge actif dans le pays d'accueil – autrement dit l'offre potentielle de travail – et sont susceptibles d'influencer le capital productif. Ils ont ainsi des effets sur la production nationale, et éventuellement sur le niveau de production par habitant. Ces effets sont étroitement liés au degré de substituabilité entre les facteurs de production, notamment entre les travailleurs résidents et les nouveaux immigrés, mais également de l'environnement économique du pays d'accueil.

Un premier cas de figure consiste à supposer que les personnes immigrées à leur arrivée sont globalement similaires en termes de qualifications aux travailleurs résidents et qu'ils sont susceptibles de les remplacer. Travailleurs immigrés et travailleurs résidents sont supposés substituables. Si l'on fait alors l'hypothèse de rendements d'échelle constants, de deux choses l'une : ou le salaire par travailleur baissera et la rémunération du capital (les profits) augmentera ; ou, en l'absence d'ajustement par les salaires, le taux de chômage augmentera, toutes choses égales par ailleurs. Plus précisément, l'emploi total augmentera suite à l'arrivée des immigrés et par conséquent

la production. Si l'on suppose le capital productif constant, le capital par travailleur diminue suite à l'augmentation de l'emploi total, l'augmentation de l'emploi total sera plus importante que l'augmentation de la production, la productivité du travail diminuera. L'effet sur le niveau de vie est ambigu et dépend de l'effet de l'immigration sur l'emploi par habitant ². Si en revanche le capital productif augmente, la productivité du travail augmentera, ce qui renforcera l'effet positif de l'immigration sur le niveau de vie.

Un deuxième cas de figure consiste à supposer que les personnes immigrées ont à leur arrivée des compétences leur permettant d'occuper des emplois qui sont complémentaires à ceux occupés par les travailleurs nationaux. Par exemple, les emplois pour lesquels il y a des besoins de main-d'œuvre non satisfaits dans l'économie d'accueil. Les travailleurs immigrés constituent ainsi une source flexible de main-d'œuvre qui permet de répondre aux besoins sur le marché du travail, et de compenser, en partie, la faible mobilité géographique et professionnelle des travailleurs nationaux. La migration influence certes l'offre de travail, mais elle est aussi susceptible d'influencer la demande de travail des entreprises. Ces dernières peuvent profiter du faible pouvoir de négociation des immigrés pour leur proposer des salaires plus faibles. Dans ce cadre, le profit potentiel augmente suite à l'arrivée des immigrés, les entreprises augmentent leur demande de travail, et les perspectives d'emploi des natifs s'améliorent (Moreno-Galbis et Tritah, 2016).

Si l'on s'intéresse maintenant aux finances publiques, le principal indicateur économique est le solde budgétaire, la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Une partie des recettes publiques d'une année, les cotisations sociales, ouvrent des droits à des dépenses publiques futures, les prestations sociales. De la même manière, une partie des dépenses publiques d'une année, par exemple les dépenses d'éducation, sont susceptibles de générer des recettes publiques futures en améliorant les perspectives d'emplois futures.

L'analyse des finances publiques nécessite ainsi une dimension dynamique ; considérer les effets au cours du temps pour différentes générations. Pour une année donnée, les flux d'entrée de migrants permanents augmentent le nombre de contribuables à l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts directs ou indirect, cotisations sociales). Les immigrés autorisés à s'établir dans le pays d'accueil bénéficient des services publics et les dépenses publiques sont susceptibles d'augmenter. L'effet des flux migratoires sur le solde budgétaire est *a priori* ambigu, il est étroitement lié aux effets de ces flux sur la production nationale par habitant.

A ce stade, l'analyse des effets théoriques *a priori* ne permet pas de trancher. Que nous enseignent les études empiriques ?

Des effets empiriques globalement positifs sur le niveau de vie

Pour évaluer les répercussions économiques et fiscales de l'immigration, les études empiriques mobilisent les données disponibles et les outils standards utilisés en économie. Elles considèrent les liens directs et indirects entre les dépenses et recettes publiques, la production par tête, l'emploi et le chômage d'une part, et les flux migratoires d'autre part. De nombreuses études qui n'utilisent pas les mêmes données ni la même méthodologie mettent en évidence que les flux migratoires ont

² Rappelons que le niveau de vie est évalué par la production par habitant, qui peut-être comptablement décomposée comme le produit de la productivité (production/ emploi total) et de l'emploi par habitant.

globalement un effet positif sur le produit intérieur brut par habitant, ce qui améliore le niveau de vie moyen dans le pays d'accueil. Cet effet positif peut s'expliquer par les effets que l'immigration peut avoir sur l'innovation, le capital productif et l'emploi.

Sur l'innovation d'abord. La population immigrée peut contribuer à améliorer la productivité globale des facteurs (celle qui n'est pas expliquée par l'accroissement d'un usage des facteurs de production que sont le capital et le travail), comme le montrent Ortega et Peri (2014). Ces auteurs analysent les effets des migrations en prenant en considération les facteurs géographiques. Ils utilisent les variations de la population immigrée entre 188 pays en exploitant les données de recensement de 2000. Ils montrent que l'effet positif sur le niveau de vie est lié à l'augmentation de la productivité globale des facteurs et s'explique par la diversité de la population immigrée et sa contribution positive à l'innovation. Ainsi, la diversité des pays d'origine des immigrés traduit la diversité de leurs qualifications, complémentaires à celles de la population native, dont les effets sont bénéfiques pour l'économie d'accueil. En plus, les immigrés contribuent à l'innovation et aux activités de recherche et développement ; ils sont chercheurs ou fondateurs d'entreprises innovantes. Leur contribution peut aussi être indirecte ; le mélange d'idées différentes et complémentaires peut se traduire par une augmentation de la contribution des natifs à l'innovation³. Ortega et Peri (2014) montrent que l'augmentation de la part des immigrés dans la population augmente le nombre de brevets déposés par habitant dans les pays d'accueil. Enfin, l'étude montre que les immigrés n'ont pas d'effets significatifs sur la disparité des revenus dans la population d'accueil (mesurée par le coefficient de Gini) ou sur la répartition des revenus entre les personnes ayant le revenu le plus élevé et celles ayant le revenu le plus faible.

Par leur contribution au capital productif ensuite. Les personnes immigrées arrivent avec des connaissances acquises dans le pays d'origine, ils contribuent au capital productif du pays d'accueil, ce qui améliore le niveau de vie moyen. Nous mettons en évidence ce résultat dans une étude qui utilise à la fois la variation entre les pays et la variation au cours du temps (Boubtane et al., 2016). L'étude analyse les effets des flux migratoires à partir des données de 22 pays de l'OCDE couvrant les années 1987 à 2006 et montre que l'effet positif de l'immigration est lié à l'apport en capital humain des flux migratoires récents. En effet, les immigrés récents sont relativement plus qualifiés que la population résidente, près de 30% des immigrés récents ont un niveau d'éducation supérieur, et ils contribuent au capital productif des pays d'accueil OCDE.

Par leur contribution au marché du travail enfin. L'effet positif des flux migratoires sur le niveau de vie moyen est aussi lié à l'amélioration des perspectives d'emploi dans le pays d'accueil. C'est ce que met en évidence une autre étude, utilisant une approche différente et réalisée sur 22 pays de l'OCDE. Nous utilisons l'approche des séries chronologiques qui, à la différence des approches utilisées dans les deux études précédemment citées, ne nécessite pas le recours à des restrictions théoriques, pour estimer les effets causaux des flux migratoires (Boubtane et al., 2013a ; Boubtane et al. 2013b). Cette approche, introduite par Christopher Sims, lauréat en 2011 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, est très utilisée pour évaluer les effets des politiques économiques. Son avantage principal est qu'elle « laisse parler » les données statistiques en imposant très peu d'*a priori*. Les résultats indiquent qu'en moyenne les flux migratoires augmentent la production par tête dans les pays de l'OCDE et améliorent les perspectives d'emploi

³ Voir Boubtane, 2018 p. 47-48 pour une synthèse détaillée.

des populations natives et immigrées. En effet, l'arrivée de nouveaux immigrés contribue à réduire le taux de chômage des natifs et aussi celui des immigrés établis dans les pays de l'OCDE.

Ces résultats sont cohérents avec ceux généralement obtenus dans la littérature⁴ et suggèrent que les personnes immigrées à leur arrivée occupent des emplois qui sont dans leur ensemble complémentaires aux emplois occupés par l'ensemble de travailleurs. Nos résultats montrent aussi que l'augmentation de la production par tête est liée à l'effet positif de l'immigration sur le taux d'emploi – le rapport entre l'emploi total et la population en âge de travailler. D'une part, les flux de migrants permanents sont principalement composés de personnes d'âge actif ; 80 % de la population immigrée dans les pays de l'OCDE est âgée de 15 à 64 ans en 2017 ; la part des personnes d'âge actif augmente donc avec l'immigration. D'autre part, les migrants permanents autorisés à s'établir dans un cadre professionnel ont un emploi ou une promesse d'embauche à leur arrivée. Les autres s'insèrent aussi dans le marché du travail principalement dans des emplois complémentaires à ceux occupés par les travailleurs résidents. Nos résultats montrent que l'augmentation de l'emploi total est plus importante que l'augmentation de la population en âge de travailler, d'où l'effet positif de l'immigration sur le taux d'emploi et sur le niveau de vie (d'Albis et al. 2019a).

Les études menées en France corroborent ces résultats et montrent elles aussi une amélioration du niveau de vie moyen. Dans une première étude qui utilise les données mensuelles pour la France métropolitaine de 1994 à 2008, nous mettons en évidence un effet positif sur la production par tête des flux d'immigrés, ressortissants de pays tiers à l'Espace Economique Européen⁵ (d'Albis et al., 2016). Globalement, les immigrés qui arrivent en France, notamment ceux originaires des pays en développement arrivés dans le cadre familial, s'insèrent dans les métiers en tension (tels les services à la personne ou le secteur du bâtiment), et sont susceptibles d'occuper des emplois plutôt complémentaires à ceux des travailleurs résidents. Notre seconde étude, basée sur des données annuelles régionales (sur les 22 anciennes régions) de 1990 à 2013, confirme ces résultats et montre que l'immigration a un effet positif sur le niveau de vie moyen des régions française et n'a pas d'effets significatifs sur le marché immobilier (d'Albis et al., 2019b).

Des effets empiriques sur les finances publiques faibles ou positifs

Du côté des finances publiques, plusieurs études ont analysé l'impact budgétaire de l'immigration. Des études comptables proposent une approximation de la répartition des recettes et des dépenses publiques entre la population immigrée et la population non immigrée pour une année donnée. Selon l'année considérée, l'approximation comptable du solde budgétaire relatif de la population immigrée peut-être positive ou négative, elle reste relativement faible⁶. Ces études comptables ne prennent pas en considération les interdépendances entre les différentes variables économiques, c'est-à-dire les liens directs et indirects qui peuvent jouer dans un sens ou dans l'autre (voir encadré).

Pour prendre en compte l'ensemble des effets de l'immigration sur les finances publiques, plusieurs études utilisent des outils standards de l'analyse des effets de politiques économiques. Une première approche consiste à utiliser un modèle macroéconomique qui représente l'économie dans son ensemble. Ce type de modèle permet de simuler l'impact de mesures de politique économique ou de

⁴ Voir Boubtane (2018) pour une revue de la littérature.

⁵ Les membres de l'Union européenne plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

⁶ Voir France Stratégie (2019) pour une revue de littérature, notamment le chapitre 3

choc externes (comme une hausse du prix de pétrole). Même si les résultats obtenus sont liés aux hypothèses théoriques et aux valeurs des élasticités retenues pour simuler les effets, ce type de modèles permet une analyse riche et détaillée d'une multitude de liens directs et indirects entre les variables économiques. Une étude récente (Aubry et al., 2018) propose ainsi un modèle à plusieurs pays en utilisant les données de 34 pays de l'OCDE pour deux années (2000 et 2010). Les résultats de leurs simulations des effets de l'immigration indiquent un impact budgétaire moyen positif.

Une deuxième approche utilise des séries chronologiques et considère les effets des flux migratoires sur les différentes dépenses et recettes des administrations publiques. Les données utilisées sont obtenues directement à partir des comptes nationaux ; elles portent sur l'ensemble de la population résidente. Nous considérons le modèle utilisé habituellement pour évaluer l'impact sur les finances publiques des politiques budgétaires, que nous adaptons à l'analyse des effets de l'immigration (d'Albis et al.2018 ; d'Albis et al.2019a). Nos résultats indiquent que les flux de migrants permanents augmentent la production par tête et les dépenses et les recettes publiques en proportion de la population. L'augmentation des recettes publiques consécutive à l'arrivée des immigrés est plus importante que l'augmentation des dépenses publiques ; le solde budgétaire rapporté à la production nationale augmente.

Cet impact budgétaire positif des flux de migrants permanents s'explique par le « dividende démographique » engendré par la migration. En effet, les flux migratoires conduisent à un accroissement de la part des personnes d'âge actif dans la population qui produit une série de conséquences économiques et budgétaires favorables. La migration modifie la structure par âge de la population, ce qui entraîne une baisse des transferts publics par habitant alors que les recettes publiques par habitant augmentent. Certaines dépenses publiques augmentent, notamment celles liées à la famille et à l'enfance, tandis que d'autres diminuent, en particulier celles liées aux retraites et aux dépenses affectées aux plus âgés. L'un dans l'autre, l'effet est positif et le solde des finances publiques s'améliore avec la migration.

Toutes ces études portent sur les migrants permanents autorisés à s'établir durablement dans les pays d'accueil OCDE. L'arrivée en Europe de plus d'un million de personnes qui ont demandé l'asile en 2015 a soulevé des inquiétudes sur l'impact économique et budgétaire de ces flux. Pour y répondre, nous avons considéré les effets économiques des flux de demandeurs d'asile dans 15 pays Européens entre 1985 et 2015 (d'Albis et al., 2018). Nous avons utilisé l'approche des séries chronologique à partir de données annuelles et nos résultats indiquent qu'aucun effet négatif n'est observé sur les finances publiques. L'impact budgétaire des flux de demandeurs d'asile n'est pas significatif et l'effet sur le niveau de vie est positif au bout de trois à cinq ans après leur arrivée, lorsqu'une partie des demandeurs obtient l'asile et peut participer pleinement aux activités économiques des pays d'accueil européens.

L'idée selon laquelle les flux migratoires représentent globalement une charge pour les économies d'accueil OCDE n'est pas vérifiée empiriquement compte tenu des données dont on dispose à ce jour. Les migrations internationales soulèvent une multitude d'enjeux politiques et sociaux, ne les compliquons pas en s'encombrant de la fausse croyance associant migrants et fardeau économique.

Encadré : distinguer les effets comptables des effets économiques

L'analyse économique empirique mobilise les données pour confronter les hypothèses et les résultats de l'analyse théorique à la réalité de l'économie telle qu'on la mesure. Elle utilise des outils statistiques appliqués aux questions économiques, elle permet d'établir les liens de cause à effet entre les variables économiques en prenant en considération les interactions qui peuvent exister entre elles. La principale source des données économiques est le Système de Comptabilité Nationale qui enregistre l'ensemble des transactions effectuées au cours d'une période dans l'économie, généralement une année, par l'ensemble de la population résidente sans distinction de nationalité. Dans la comptabilité nationale, les variables économiques sont liées entre elles par des identités comptables : par exemple, le fait de définir la production nationale comme la somme des consommations, des investissements privés, des dépenses publiques et des exportations, dont on retranche les importations est une identité comptable ; par construction, cette définition comptable se vérifie toujours *a posteriori*. Les résultats comptables sont nécessaires à l'analyse économique mais sont insuffisants pour comprendre les interactions entre variables économiques. A titre d'exemple, l'augmentation de certaines dépenses publiques peut relancer l'activité économique et, par conséquent, accroître les recettes fiscales (c'est ce qu'on appelle le « multiplicateur keynésien »).

Bibliographie

Aubry A., Burzynski M. et Docquier F. (2016), « The welfare impact of global migration in OECD countries », *Journal of International Economics*, vol. 101, p. 1-21.

d'Albis H., Boubtane E. et Coulibaly D. (2016), « Immigration Policy and Macroeconomic Performances in France », *Annals of Economics and Statistics*, vol. 121-122, p. 279-308.

d'Albis H., Boubtane E. et Coulibaly D. (2018), « Macroeconomic evidence suggests that asylum seekers are not a “burden” for Western European countries », *Science Advances*: 4, eaaq0883.

d'Albis H., Boubtane E. et Coulibaly D. (2019a), « Immigration and Public Finances in OECD Countries », *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol. 99, p. 116-151.

d'Albis H., Boubtane E. et Coulibaly D. (2019b), « International Migration and Regional Housing Markets: Evidence from France », *International Regional Science Review*, vol. 42(2), p.147-180.

Boubtane E. (2018), « L'économie de l'immigration », Presses universitaires Blaise Pascal.

Boubtane E., Coulibaly D. et Rault C. (2013a), « Immigration, Growth and Unemployment: Panel VAR Evidence from OECD Countries », *Labour: Review of Labour Economics and Industrial Relations*, vol. 27(4), p. 399-420.

Boubtane E., Coulibaly D. et Rault C. (2013b), « Immigration, Unemployment and Growth in the Host Country: Bootstrap Panel Granger Causality Analysis on OECD Countries », *Economic Modelling*, vol.33, pp. 261-269.

Boubtane E., Dumont J.-C. et Rault C. (2016), « Immigration and economic growth in the OECD countries 1986-2006 », *Oxford Economic Papers*, vol. 62, p. 340-360.

France Stratégie, (2019), « L'impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance », Rapport pour l'Assemblée Nationale.

Moreno-Galbis, E. et Tritah, A., (2016), «The effects of immigration in frictional labor markets: Theory and empirical evidence from EU countries», *European Economic Review*, vol. 84, p. 76-98.

Ortega, F. et Peri, G. (2014), «Openness and income: The roles of trade and migration», *Journal of International Economics*, vol. 92(2), p.231-251.